L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 11 septembre 1908.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	78	25
Midi.....	82	28
3 P. M.....	80	27
8 P. M.....	82	28

L'ABEILLE DE DEMAIN

SOMMAIRE.

L'Emeute (1789).
Le Vœu.
La Belle Robe.
Une Fête chez les Rapins.
Noces d'Or, poésie.
L'Eau qui Rit.
La Beauté du Diable, feuilleton du dimanche, suite.
Mondanité, Chiffons.
L'actualité, etc., etc.

Attitude Inquiétante

La victoire décisive remportée le 19 août dernier par Mulai-Hafid sur l'armée de son frère le sultan Abd-el-Aziz, était à peine annoncée en Europe que le gouvernement allemand s'empressait d'envoyer un de ses consuls au rebelle vainqueur, en qui il voyait le futur souverain du Maroc. Il voulait sans doute s'attirer les bonnes grâces de Mulai Hafid en étant virtuellement le premier à le reconnaître.

Toutefois, cette démarche causa un si grand émoi parmi les puissances signataires de la convention d'Algésiras, que le gouvernement allemand comprit qu'il avait agi inconsidérément et arrêta son envoyé, tout en se défendant d'avoir eu l'intention de violer l'Acte qui donne à la France et à l'Espagne la mission de conduire les rapports entre les puissances et le Maroc et auxquelles il appartenait, conséquemment, de prendre l'initiative des négociations devant amener l'Europe à reconnaître un nouveau Sultan.

L'alerte était donc passée et le gouvernement français pouvait, avec le concours du gouvernement espagnol, examiner la situation créée par la défaite d'Abd El Aziz et préparer les recommandations qu'elle croirait devoir faire à l'Europe au sujet du nouveau régime.

Les hommes d'Etat français se sont mis à l'œuvre, et après des échanges de vues avec diverses chancelleries ont préparé une note relative à la situation et destinée aux puissances signataires de la Convention d'Algésiras. Mais cette note n'est pas encore envoyée qu'on annonce en Allemagne qu'elle sera rejetée. Et c'est un journal officieux, l'organe du chancelier de l'empire lui-même, qui donne le ton, comme pour bien faire comprendre que quelle que soit la teneur de la note préparée par le gouvernement français et approuvée à Madrid, on est décidé en haut lieu à ne pas l'accepter.

Cette attitude du gouvernement de Berlin, si contraire aux usages établis dans les rapports entre les nations en même temps qu'à l'esprit et à la lettre de l'Acte d'Algésira, a causé autant d'irritation que de surprise, et il est très possible qu'elle entraîne de graves complications internationales. Car si la défaite d'Abd-El Aziz a été décisive elle n'a nullement réglée la question marocaine.

Elle demeure ce qu'elle était auparavant, et la France, conjointement avec l'Espagne, reste chargée de la mission d'y apporter une solution, mission qu'elle tient des grandes puissances d'Europe et des Etats-Unis, et qu'aucune d'elles ne songe à lui retirer.

Le gouvernement français, fort de son droit, est fermement résolu à poursuivre la politique qu'il a inaugurée dans le Maroc. Il se conformera strictement aux stipulations de l'Acte d'Algésiras dans l'accomplissement de sa mission, n'agira que comme mandataire des puissances, mais en même temps ne renoncera à aucune de ses prérogatives. Il sera soutenu par tous les les gouvernements qui ont signé la convention, quelque inquiétante que soit l'attitude des hommes d'état de Berlin.

Quelques aliments.

Un petit écho a fait récemment le tour de la presse, où il a provoqué maints commentaires, lisons-nous dans une feuille parisienne. Il s'agissait d'une recette de marmelade, publiée par le bulletin agricole du Japon, mais d'une marmelade particulière, composée de larves et de jeunes mouches d'une variété d'abeilles sauvages, préparée à la sauce de soya, et qui se conserve dans des boîtes en fer-blanc pour l'exportation.

On assure que cette préparation est excellente. C'est possible. D'autres gens que les Japonais mangent les larves des ruches. Les Indiens de la Guyane aiment le miel mélangé d'abeilles, et le regretté docteur Crevaux, qui a consigné ce détail dans un récit de voyage, signale aussi leur goût pour une espèce de grandes guêpes, dont les nids, suspendus aux arbres, ne mesurent pas moins d'un mètre de long.

En somme, nous nous basons sur nos habitudes pour apprécier l'alimentation de certains peuples, alimentation que nous estimons répugnante. A l'usage, nous en jugerions peut être différemment, ainsi que cela est arrivé à divers explorateurs, surtout en Afrique, où les nègres se nourissent volontiers de fourmis, de sauterelles, de mouchetons, etc.

Sur le lac Nyassa, par exemple, s'élèvent parfois des nuages énormes obscurcissant le soleil, et formés de millions de légers moucherons. L'illustre Livingstone, mentionnant le fait, ajoute ce détail curieux : "Les habitants recueillent ces menus insectes pendant la nuit; ils les font bouillir et en confectionnent de grosses galettes dont ils sont très friands et dont chacune se compose de milliers de ces petites êtres. On nous offrit un de ces gâteaux épais d'un pouce et de la dimension d'un bonnet bleu des laboureurs écossais. Il était brun et avait un peu le goût du caviar ou des sauterelles salées."

Des abeilles, des guêpes, des mouches! Passe encore! Mais des vers! A cette idée seule, notre délicatesse entre en révolte. Et pourtant un de nos compatriotes, M. Simonin, qui traversait la Réunion, a mentionné cet étrange régal, auquel il prit part, non en spectateur écœuré, mais en dégustateur : "Prudent, dit-il en parlant d'un de ses compagnons, alla cueillir des fraises dont l'arome me parut superfin, et Boyer parvint à dénicher, au milieu des troncs d'arbres pourris, quelques gros vers que nous fîmes rôtir, et que nous étendîmes ensuite comme du beurre sur du pain. Lecteurs, vous faites la grimace et je la faisais comme vous, mais je ne tardai pas à changer d'avis. Les vers de Cilao méritent d'être appréciés des gourmets."

Or, ce goût n'est pas spécial aux indigènes de la Réunion. Il se retrouve dans d'autres parties du monde. En 1886, M. Jean Chaffanjon fut chargé, par le ministre de l'Instruction publique, d'une mission ayant pour objet la recherche des sources de l'Orénoque, très beau voyage, au cours duquel les Indiens Maquiratores apportèrent à l'explorateur un concours précieux. Ces sauvages ne dédaignent point les vers.

M. Chaffanjon interrompt sa course pour manger : "Pendant qu'on prépare le déjeuner, dit il, deux Indiens entrent dans la forêt et en rapportent bientôt une vingtaine de gros vers de terre de deux centimètres de diamètre sur trente à trente-cinq centimètres de long. Ces lombrics sont aussitôt coupés en morceaux de cinq à six centimètres de long et jetés dans une petite marmite avec un peu de sel et quelques herbes. Le tout, cuit ensemble, compose un saucocho dont les Maquiratores sont très friands". Etant donné que ces Indiens ne sont pas des brutes et que le gibier abonde dans le pays, on doit penser que les vers en question ne manquent pas d'une certaine saveur.

Quant aux sauterelles, qu'on sert volontiers en Chine, cuites dans de l'eau salée, elles sont partout d'une consommation courante, notamment au Maroc, qu'elles dévastent souvent. La seule puissance qui puisse délivrer le pays de ce fléau, disait Edmond de Amicis dans sa belle étude marocaine, est un vent favorable qui pousse les sauterelles dans la mer, où elles se noient. L'unique consolation qui reste aux habitants, quand ce vent favorable ne souffle pas, c'est de manger leurs ennemies, comme ils le font, du reste, avant qu'elles aient déposé leurs œufs, bouillies et assaisonnées de sel, de poivre et de vinaigre. Elles ont la saveur des crevettes et on en peut manger jusqu'à quatre cents en un jour.

A Madagascar, où cette nourriture n'est point dédaignée, les sauterelles sont mises dans une grande marmite, avec une très petite quantité d'eau. Après avoir fermé hermétiquement le vaisseau de terre, on le place sur le feu, et les insectes sont longuement cuits à l'étuvée. On étend ensuite les sauterelles sur une natte que l'on expose au soleil. Ainsi préparées et séchées, elles peuvent se conserver très longtemps.

Ces insectes peuvent constituer, en somme, une précieuse ressource pour les voyageurs, et les estomacs les plus délicats s'en accommodent; une grande dame anglaise, lady Anna Blunt, explorant le Nedjed, en convient gaîment.

"Les sauterelles, dit-elle, sont devenues une partie de notre ordinaire de tous les jours : comme article de carême, c'est un mets excellent. Après en avoir goûté sous plusieurs formes, nous en vînmes à conclure qu'elles étaient meilleures bouillies. On rejette leurs longues jambes, on les tient par les ailes et on les trempe dans du sel avant de les manger. Quant à la saveur de l'insecte, c'est une saveur végétale plutôt que celle de la viande ou du poisson; elle ne diffère pas trop de celle du blé vert qu'on mange en Angleterre."

Lady Blunt ajoutait que les sauterelles rouges valaient mieux que les vertes et ne seraient pas déplacées sur la table des bons restaurants parisiens.

Je dirai, avant de terminer, quelques mots des fourmis blanches, connues aussi sous le nom de termites. Leur exode a lieu tous les ans, au commencement de la saison des pluies; c'est une importante récolte pour toute l'Afrique centrale. A cette époque de son existence, la fourmi blanche, frite dans le beurre, est considérée comme un mets très délicat. Sir Baker, qui a voulu en manger, ne s'en est pas montré mécontent, tout en lui reprochant un goût prononcé de plume brûlée.

Il y a aussi, en Australie, de petites fourmis noires qui déposent leurs œufs sur les arbres. Les indigènes frappent les branches et reçoivent fourmis et œufs dans leurs mains. Ils jettent le tout en l'air en soufflant dessus : les œufs seuls retombent et ils les mangent. Ces œufs ont un goût de noisette agréable et rafraîchissant.

On pourrait multiplier ces exemples. Ils suffisent pour montrer qu'en fait d'alimentation, les goûts sont infinis. Arago s'en aperçut bien, quand il choqua si vivement je ne sais plus quelle peuplade, en ne mangeant pas exclusivement les intestins des poissons que ces braves sauvages venaient de lui offrir.

THEATRES.

TULANE.

Le Tulane donne aujourd'hui les deux dernières représentations de "Cupid and the Dollar", une comédie dans laquelle Tim Murphy tient le rôle principal.

Demain soir Miss Florence Davis débute ici dans "Under the Greenwood Tree". C'est une comédienne de grand talent que notre publid n'a pas eu encore l'occasion d'applaudir.

CRESCENT.

Le drame qui a pour titre "Under Southern Skies" sera joué aujourd'hui en matinée et le soir au populaire Crescent.

Demain soir une troupe d'artistes de mérite jouera "McFadden's Flats," une désopilante comédie complètement remaniée et presque nouvelle.

WEST END.

C'est à demain soir qu'est fixée la clôture de la saison à West End, et un programme spécial est préparé. Son exécution durera de cinq heures à onze heures du soir, et elle attirera certainement une foule considérable.

Le Cimetière de Picpus.

Chronique parisienne :

C'est au cimetière Picpus, qu'a été inhumé le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville. Sa Maison possède un caveau en ces lieux où tant d'illustres morts dorment leur suprême sommeil. De grands écrivains ont dit depuis longtemps la poésie des cimetières parisiens ; nul n'est plus évocateur d'histoire et de passé que Picpus.

Là, les victimes de l'histoire paraissent plus touchantes, et le passé semble plus tragique et plus grand encore. Là, dans un enclos verdoyant où croissent des herbes folles, abandonnées à tous les hasards du soleil, de l'ombre et de la brise, reposent treize cents innocents que la Terreur fit périr. Treize cents êtres pleins de vie, de foi, d'espoir, qui moururent d'une mort ignominieuse sur l'échafaud des criminels, sous le couperet inventé pour les assassins —treize cents qui furent guillotinés à la barrière du Trône en 1794.

Sur les tables de marbre noir où des mains pieuses écrivirent les noms de ces morts, voués par leurs bourreaux à l'anonymat de la fosse commune, on lit des syllabes qui rappellent les heures brillantes de la France : Rohan-Chabot, Roquelaure, Noailles, Broglie, Gesvres, Caumont, Conflans, Rohan-Rochefort, Maulevrier, Clermont-Tonnerre, Boufflers, Narbonne-Pelet, Sombreuil, Beauharnais, Montmorency-Laval, Chimay, Lévis, Biron, Salm, tant d'autres—et une gloire qui n'est pas indigne d'un tel voisinage, André Chénier. Car le destin voulut que ce grand poète fût inhumé non loin de cette petite maison de la rue de Picpus où vécut celle qu'il avait chantée dans ses vers, la comtesse d'Esparda, Eugénie de La Bouchardie.

Il semble intéressant d'indiquer grâce à quels efforts, quelle haute sollicitude, quelle entremise les parents des victimes, et aujourd'hui leurs descendants, ont pu venir prier sur un terrain qui resta longtemps profané.

C'est à la marquise de Montagu et à Mme Le Rebours qu'ils durent ce mélancolique privilège. Parmi les dernières victimes de la guillotine se trouvaient Jean-Auguste Le Rebours, président au Parlement de Paris, et la maréchale de Noailles, duchesse d'Ayen. La veuve du président connut en exil, à Margate, où elle s'était installée, la marquise de Montagu, qu'on appelait avant son mariage Mlle de Maintenon, et qui était née Anna-Paule-Dominique de Noailles. Les deux émigrés, qui éprouvaient de semblables tristesses et de semblables inquiétudes, se lièrent, pour parler de la France, et entre elles et les leurs s'établit bientôt un commerce d'amitié.

Pieuses l'une et l'autre, elles entendaient chaque jour la messe, que célébrait un vieux prêtre déporté, l'abbé Durand. Ce qu'étaient ces offices où la veuve du président et la marquise de Montagu priaient pour leurs chers disparus et pour la royauté agonisante, un trait suffira pour le faire comprendre : le jour où parvint à Margate la nouvelle de la mort de Louis XVI, l'abbé Durand, au moment de dire la prière pour le Roi, s'arrêta court à cet endroit. Puis lentement, et d'une voix que troublaient les larmes, il récita le "De Profundis".

Tous les assistants pleurèrent—mais comme le prêtre poursuivait l'office, la mère de Mme Le Rebours, Mme de Barville, l'arrêta net :

— Mais, monsieur l'abbé, dit-elle, nous n'en sommes pas encore là ! Et la prière pour le Roi que vous omettez !

Et les bons royalistes, fidèles au principe pour lequel tant de braves gens allaient mourir héroïquement en Vendée, récitèrent la prière pour le Roi. Le Roi était mort ! Vive le Roi !

Quand après la tourmente révolutionnaire Mme de Montagu et Mme Le Rebours revinrent à Paris, elles s'inquiétèrent de l'endroit où avaient été jetés les corps de la duchesse d'Ayen et du président. On put les découvrir grâce à une pauvre ouvrière, Mlle Pâris.

Voici comment cette dernière avait eu connaissance de la fosse commune où étaient précipités les cadavres des victimes de l'échafaud. Les fossoyeurs chargés de les emporter avaient découvert dans le jardin de l'ancien couvent des chanoinesses régulières de Saint-Augustin un vaste trou, très profond, qu'ils avaient aussitôt songé à utiliser pour leur sinistre besogne. Ils amenaient auprès de ce gouffre leurs tombereaux ensanglantés et les y déchargeaient. Un serviteur du duc de Brissac et son fils avaient été compris parmi les victimes : ils se nommaient Pâris. La pauvre enfant, qui avait à pleurer un père et un frère, suivit de loin l'immonde charrette où elle avait vu placer leurs restes. Ainsi elle put apprendre quelle tombe leur avait été donnée.

Le 9 thermidor survint. Le monastère était abandonné : le gouffre, où tant de morts étaient couchés, comblé. Mlle Pâris revenait toujours dans l'enclos livré à la végétation envahissante. Il lut secrètement, grâce à ses indications, acheté par la princesse de Hohenlohe, sœur du prince de Salm-Kirbourg, qui avait été exécuté au commencement de thermidor—et avait été enterré dans le jardin de l'ancien couvent le même jour que le général vicomte de Beauharnais, le coutelier Miel, un matelot, Burk, et un perruquier, Moreau. La princesse fit entourer de murs le terrain; mais elle était seule avec Mlle Pâris à connaître le secret de ces catacombes.

Mlle Pâris put indiquer en 1802 à la marquise de Montagu, à Mme de Lafayette, née Noailles, et à Mme Le Rebours la sépulture des morts de leurs familles.

La marquise de Montagu et sa sœur résolurent d'élever là un monument. Elles firent appel aux parents des victimes et ouvrirent une souscription : le texte en fut rédigé par Lally-Tollendal, l'ancien orateur de la Constituante. L'argent fut vite trouvé. Grâce à l'entremise de Joséphine de Beauharnais on put obtenir du Premier Consul la permission de construire une chapelle, un nouveau couvent, des caveaux. Et c'est en 1814 que furent gravés les noms des treize cent dix victimes suppliciées du 26 prairial au 9 thermidor an II.

Postérieurement, le cimetière fut agrandi ; c'est dans cette seconde partie que fut inhumé le général de La Fayette. C'est pourquoi chaque année, le 30 mai, date des "Decorations Day", jour de fête où les Américains ont coutume de fleurir les tombes de leurs héros, la colonie américaine se rend à Picpus et dépose des fleurs sur la tombe de celui qui combattit pour l'indépendance des Etats-Unis aux côtés de Washington. Cette cérémonie est une des rares circonstances où on laisse pénétrer dans le cimetière de Picpus des personnes qui n'y possèdent pas quelque caveau de famille ; tout le cours de l'année n'entrent dans cet asile de la mort, si peuplé de souvenirs, que ceux qui peuvent s'incliner devant une tombe ancestrale.

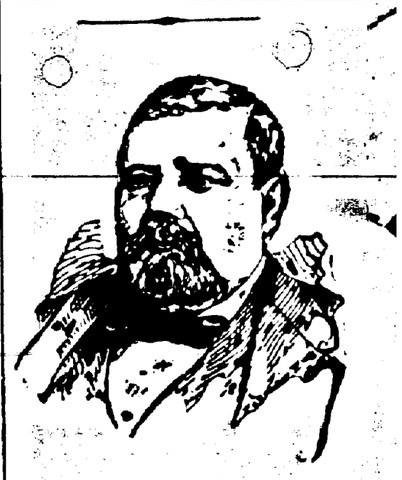

MORT DE M. AUGUSTE GLAUDOT.

Telles, les couleurs, les teintes et demi-teintes d'une toile s'effaçant sous la dissolvante action du temps, telles, les figures de nos anciens habitants qui s'attardent parmi nous pour nous parler de l'autrefois, disparaissent les unes après les autres dans le grand, le mystérieux au-delà.

La dernière de ces figures qui s'en est allée hier est celle d'un homme qui, bien qu'il appartînt à une autre époque, n'était cependant pas un retardataire, et suivait avec intérêt la marche des idées et des événements, M. Auguste Glaudot.

Sans être atteint de maladie aucune, M. Glaudot ne jouissait pourtant pas depuis quelque temps de la robustesse de santé qui lui avait permis de mener une vie remarquablement active.

Né à Straimont, en Belgique, il vint en Amérique en 1852, et avait alors vingt-deux ans, l'âge de toutes les hardiesses, de toutes les énergies, de tous les enthousiasmes; et c'est dans la ville de St-Louis qu'il engagea les luttes de la vie.

Après avoir fait ses premières armes dans le grand centre commercial, M. Glaudot parcourut tout l'ouest des Etats-Unis, et enfin fit domicile à la Nouvelle-Orléans en 1858, époque à laquelle notre ville avait encore sa typique physionomie française. Pendant plusieurs années, M. Glaudot remplit un emploi dans un des grands magasins d'épiceries de la localité, sous M. Pierre Delord; et en 1866 il fonda une maison de commerce qui devait lui permettre de gagner une large aisance, à l'angle des rues St-Louis et Chartres. Quelques années avant, en 1863, M. Glaudot épousa Mlle Marie Dieudonné, qui fut sa fidèle compagne dans la vie de labeur et de probité que lui réservait une heureuse destinée.

Pendant l'époque troublée qui fit naître la guerre de Sécession, M. Glaudot fut nommé capitaine d'une compagnie militaire faisant partie de la Légion Etrangère; mais au retour de la paix, il reprit ses occupations et ne mena jamais de bruit autour de sa personnalité. Le monde et la politique ne lui offraient aucunes séductions ; ses joies les plus saines, les plus pures, il les goûtait au foyer entre une épouse qui s'ingéniait à ne lui laisser voir que les côtés riants de la vie, et un fils qu'il voyait grandir, mettant un légitime orgueil à lui indiquer la voie du devoir et de l'honneur qu'il lui faudrait suivre.

M. Glaudot s'était retiré de la vie active depuis déjà des années, laissant ses affaires florissantes à ce fils qu'il aimait aussi tendrement qu'il en était aimé. Si les infirmités de l'âge l'avaient envahi, son humeur n'en étaient nullement affectée, car il cultivait le mot pour rire, spirituel toujours, malveillant jamais. M. Glaudot s'était formé un petit cercle d'amis, et la plus grande jouissance de ses vieux ans fut de s'y souvent trouver.

Il était toujours demeuré fidèle à la foi catholique, et n'a pas attendu de voisiner avec la tombe, n'a pas attendu son heure dernière pour demander à la religion ses consolations.

L'ABEILLE perd en lui un de ses plus anciens, plus constants, mieux encore, un de ses plus indulgents lecteurs.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 50 Commencé le 17 Juillet 1908

NOËLLA

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE!

IV

DEUX COMPLICES

Suite.

—Vous parlez de droits ?.... Feriez-vous allusion à ceux que vous auriez sur la succession de madame la comtesse de Frazé ?

—Sans doute.

—Ils n'existent pas..

Le baron prononça négligemment :

—Je sais bien....

—Vous n'êtes pour madame de Frazé qu'un simple collatéral....

Le baron répéta :

—Je sais bien !.... Son neveu, cependant.....

—Les neveux n'ont pas plus de droits sur les biens d'une tante que le dernier des cousins sur ceux de leur parent le plus éloigné.

Le baron répéta encore :

—Je sais bien, je sais bien.... Mais je sais aussi que s'il n'y avait pas de testament, la succession de madame de Frazé me reviendrait tout naturellement....

—C'est juste, mais la comtesse a parfaitement le droit de tester au profit de qui bon lui semblera.

—D'accord....

Le baron se pencha vers le notaire, dont les yeux verdâtres pénétraient au fond de sa conscience, pour ainsi dire, tant ils étaient calmes, interrogateurs et perçants, et il demanda brusquement :

—L'a-t-elle fait ?

Me Brissonnet répondit simplement :

—Oui.

—Dans qu'elle forme ?

—Celle que je lui ai conseillée.

—Par un testament olographe?

—Parfaitement.

—Pourquoi pas par un testament notarié ?

—Parce qu'on peut toujours plus facilement changer ses dispositions quand on n'a qu'une feuille de papier à déchirer que s'il faut annuler un acte rédigé devant témoins et conservé dans une étude de notaire.

Me Brissonnet ajouta, de sa voix aigre et claire :

—Ce testament écrit en entier, daté et signé de madame la comtesse de Frazé, ma cliente, c'est moi qui lui ai préparé....

—Où est-il ?

—En ma possession et dans ses détails, mais vous me paraissez légèrement surexcité, inquiet.

—Dites-donc, fit le baron, avec une sorte de brutalité, pensez-vous que je puisse envisager de sang-froid la perte d'une fortune à laquelle, quoique vous en disiez et en dépit du code lui-même et de ses dispositions, je crois avoir des droits naturels, des droits imprescriptibles qui priment les autres ? Ma mère était la propre sœur de madame de Frazé.... Je suis donc du même sang que votre cliente, le seul de sa famille qui lui touche d'aussi près. Sublaines et les autres biens de la comtesse apparte-naient à mes grands parents.... Je prétends qu'ils doivent me revenir.... Ai-je tort ?

—Légalement, c'est incontestable.

—A qui madame de Frazé les donne-t-elle ?

Me Brissonnet étendit ses bras courts et maigres et déclara :

—C'est un secret que je ne me crois pas le droit de trahir.

Le baron Hubert de Breux se leva et, debout, dominant de sa haute et lourde taille le notaire enfoncé dans son fauteuil, les bras croisés et le regard aussi froid qu'énigmatique :

—Un secret ! Allons donc !... Le secret de polichinelle alors, répété par tous les échos du bois Charmettes et par toutes les langues des commères de Sublaines et des environs. Le légataire de la comtesse, c'est mademoiselle Espérance, cette bohémienne recueillie par elle sur les chemins de la Lombardie, où elle mendiait en jouant de la harpe en compagnie de gueux et de romanichels qui ne valaient pas mieux qu'elle ; c'est cette créature qui passe pour sa fille adoptive et dont elle raffole, positivement....

—Eh !.... fit le notaire....

—Vous dites ?....

—Peu de chose, sinon que cette bohémienne est devenue une merveilleuse jeune fille et que rien en elle ne rappelle son origine, si tant est qu'elle ait celle qu'il vous plaît de lui attribuer.

—Vous la défendez ?

Me Brissonnet ne répondit que par un inclinement d'yeux et un mouvement des épaules qui indiquait une neutralité plutôt bienveillante et il laissa tomber de ses lèvres mennes ces mots qu'on pouvait interpréter de plus d'une façon :

—Je suis notaire et vous me permettrez de songer à mes intérêts comme vous songez aux vôtres.

Le baron de Breux, qui faisait quelques pas de droite à gauche en expliquant ses idées s'arrêta brusquement, fixa de nouveau le notaire et dit :

—Sur ce terrain-là, nous pourrions nous entendre.

Me Brissonnet ne se rebiffa pas.

Sa conscience n'eut pas un sursaut de révolte.

Il demanda seulement :

—Comment l'entendez-vous ?

Mais pas un muscle de son visage ne broncha.

Il demeura aussi impassible et aussi énigmatique qu'au début de l'entretien.

Alors le baron brûla ses vaisseaux.

Qu'avait-il à risquer d'ailleurs?

Le cabinet du notaire était clos, la nuit profonde, les gens de Sublaines rentrés chez eux, les portes fermées.

Seul avec Me Brissonnet n'ayant, il le savait rien à espérer de la comtesse de Frazé éloignée de lui par tous les ressentiments du drame de famille qui les avait irrémédiablement divisés, il se dit qu'il n'avait qu'un moyen de succès, une planche de salut, la corruption de ce dépositaire du testament qui le frustrait à jamais, l'achat de ce complice qui seul pouvait le servir.

—Mon cher monsieur Brissonnet, reprit-il en se plaçant devant le notaire je vais m'expliquer nettement avec vous pour cette seule raison que je vous tiens pour un homme intelligent, supérieurement intelligent même, et par conséquent mécontent de la place mesquine que vous occupez et que j'estime tout à fait indigne de vous.... Je suis sûr que vous êtes de mon avis.

—Qui vous le fait penser ?

—Tout et rien. Ecoutez moi. Vous réfléchirez ensuite. Moi j'ai un but.... Je vais vous dire ce qu'il est. J'ignore quel est le vôtre et je ne vous le demanderai pas ; mais je suis certain que vous ne seriez pas fâché de voir tomber sur vous, comme une manne bienfaisante, une somme appréciable.... Deux ou trois cent mille francs par exemple...

Me Brissonnet était en réalité un homme très fort, très fermé.

Il approuva en souriant :

—Il est certain que si la Providence, d'autres disent le hasard, m'envoyait cette manne bienfaisante dont vous parlez, je ne la repousserais pas, sottement, mais en vérité je n'ai jamais songé à des miracles aussi extraordinaires.... et je ne vois pas.....

—Vous allez voir.... à moins qu'il ne vous plaise de fermer vos yeux à la lumière. Mon but, le voici. Je veux la succession de madame de Frazé.... Je l'aurai....

—Pas sans de grandes difficultés.

—La vie est un combat.. Les forts ne connaissent pas de scrupules.... Les faibles en ont, ce qui est pour eux une cause d'infériorité marquée. Il faut être du côté des forts, raisonner comme eux, agir comme eux.. Supposons pour un moment que madame de Frazé vienne à mourir .... et que demain, par exemple ou dans deux ou trois jours, les domestiques de cette bicoque qui s'appelle le château de Sublaines, arrivent et vous disent :

—Madame la comtesse est morte subitement....

—Soit.

—Que feriez-vous ?

—J'irais à Mayenne et je déposerais au greffe du tribunal le testament dont je suis dépositaire.

—Ce dépôt, qui le connaît ?

—Moi.

—Bien.... et après ?

—Après ?.... Personne, à moins ce qui est probable, que la légataire universelle n'ait été informée de ce dépôt par sa bienfaitrice.

—Vaines paroles, promesses chimériques, si on ne peut pas produire les quelques lignes qui suffisent à me dépouiller....

—Sans doute....

—Supposez d'un autre côté